

Regard sur

Le rendez-vous infos des locataires



PAGE 7
GARDIEN D'IMMEUBLE :
un acteur
de **proximité**

Sommaire

04 L'ACTU

05 EN PROJET

06 À SAVOIR !

07 DÉCRYPTAGE

10 L'ÉCHO DU TERRAIN

DT2- VALLÉE SUD GRAND PARIS

Bourg-la-Reine, Bagneux, Clamart, Châtillon, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge, Le Plessis-Robinson, Paris 15, Rambouillet, Sceaux.

DT3- GRAND PARIS SEINE OUEST

Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves.

DT4- PARIS OUEST LA DÉFENSE

Courbevoie, Garches, Houilles, Levallois-Perret, La Garenne-Colombes, Marnes-la-Coquette, Maison-Laffite, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson.

DT5- BOUCLE NORD DE SEINE

Asnières-sur-Seine, Argenteuil, Bois-Colombes, Colombes, Clichy-la-Garenne, Gennevilliers, Moisselles, Villeneuve-la-Garenne.

14 ZOOM

15 À VOUS DE JOUER !

Votre Office est labellisé, certifié !



Labellisation Quali'Hlm® reconnaissant l'engagement de l'Office dans un processus de qualité de service et sa permanente amélioration.



Certification NF Habitat Haute Qualité Environnementale (HQE) attestant de l'engagement écoresponsable des projets de l'Office en matière de construction et de rénovation.



Certification ISO 9001: 2015 pour la passation de ses marchés publics de plus de 90 K€ H.T. confirmant l'engagement de l'Office au service de la qualité.

REGARD SUR - Le rendez-vous info des locataires

HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH

45, rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 47 57 31 77 - www.hautsde-seinehabitat.fr

Directeur de la publication : Damien VANOVERSCHELDE

Conception - Rédaction : Adel AIT OULAHYAN

Crédits photos : Hauts-de-Seine Habitat hors mention

Conception 4^{ème} couverture : Julien NOVOTNY

Tirage : 45 000 exemplaires - Impression : BBI Imprimerie

Journal imprimé sur du papier 100% recyclé

ISSN : 2556-3394

Les chiffres clés
à retenir dans ce numéro :



250 gardiens
engagés au quotidien
auprès des locataires

35 nouvelles places
d'hébergement livrées
à Marnes-la-Coquettes



30 appartements en acces-
sion sociale à la propriété en
projet à Bois-Colombes



370 familles relogées
dans le cadre d'une demande
de mutation de logement



120 logements concernés
par une réhabilitation énergé-
tique à Bourg-la-Reine

Arrêt sur image



20/06/2018 : 200 résidents des 12 résidences seniors de l'Office ont participé à la 7^{ème} édition de l'événement « les Olympiades » à l'étang de Chalais à Meudon, en présence notamment des enfants de la Cité de l'enfance.

Malgré le contexte contraint du logement social, nous sommes déterminés à **mobiliser nos capacités d'action à votre service**



Christian DUPUY, Président de l'Office
Damien VANOVERSCHELDE, Directeur général

“
Des enquêtes de satisfaction [...] seront réalisées systématiquement à l'entrée dans le logement et après des travaux...”

Hauts-de-Seine Habitat s'est fortement mobilisé, en fin d'année dernière, contre le projet de loi de finances de 2018, voulu par le gouvernement. Ce combat collectif et inédit a permis de faire entendre notre voix face à un projet qui impacte durement nos marges de manœuvre notamment en limitant notre capacité financière pour investir dans de nouveaux programmes et pour réhabiliter et entretenir le patrimoine existant. À la suite de cette mobilisation, le projet de loi ELAN sur la réforme du logement social, débattu par le Parlement, tente d'entrouvrir un dialogue en reprenant quelques-unes des mesures préconisées par le mouvement Hlm. Mais manifestement, le compte n'y est pas.

Malgré un avenir incertain, nous sommes déterminés à mobiliser les capacités d'action qui nous restent pour construire davantage, rénover et entretenir notre patrimoine, tout en améliorant, encore et toujours, la qualité de service qui vous est due, dans la proximité.

La certification ISO 9001 de nos marchés publics en fin d'année dernière et l'attribution récente

du label Quali'Hlm par l'union du mouvement Hlm sont venues reconnaître notre volonté de progresser et de nous adapter pour vous offrir des services nouveaux et mieux répondre à vos attentes.

C'est dans cette même optique que nous avons présenté, au Conseil de concertation locative du mois de mai, les questionnaires des enquêtes de satisfaction qui seront réalisées systématiquement à l'entrée dans le logement et après des travaux. Nous multiplierons ces sondages et enquêtes auprès de vous et de vos représentants mais aussi des autres parties prenantes qu'il s'agisse des collectivités locales, des fournisseurs ou des salariés de l'Office.

Face aux enjeux actuels et à venir concernant le logement social, les équipes de Hauts-de-Seine Habitat restent mobilisées et à votre écoute pour vous garantir la qualité de service que vous êtes en droit d'attendre.

Fête des voisins : **partage et convivialité**



La fête des voisins à Châtenay-Malabry

Le mois de mai dernier a été marqué par une météo capricieuse. Cela n'a pourtant pas empêché de nombreux locataires de respecter la tradition en se donnant rendez-vous pour la fête des voisins, avec l'appui de leurs gardiens et de leurs représentants.

Ce rendez-vous annuel qui s'est tenu le 25 mai dernier est un moment privilégié de partage et de convivialité pour mieux se connaître et mieux vivre ensemble. C'est également l'occasion pour les acteurs locaux d'aller à la rencontre des habitants.

En association avec Immeubles en Fête, l'Office a soutenu les organisateurs en leur proposant des kits Fête des voisins, composés de nappes, gobelets, t-shirts... La prochaine édition se tiendra le 31 mai 2019. ■



La fête des voisins à Vanves

en bref

Nouveau : quittance de loyer électronique

Rejoignez les 1700 locataires ayant déjà choisi la quittance 100% électronique. Depuis le mois d'avril, les locataires peuvent opter, via l'espace locataire, pour la quittance dématérialisée. Plus besoin de ranger et de cumuler les classeurs ; la boîte mails se charge de vous avertir de la disponibilité de votre quittance sur votre espace locataire. C'est donc zéro papier et 100% écolo !

La commande publique certifiée de qualité

En tant qu'office public de l'habitat, l'Office est engagé dans le respect des principes généraux de la commande publique - contrats conclus avec des fournisseurs - que sont : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. L'Office a reçu une certification, délivrée par un organisme indépendant, comme gage de qualité de service en matière de passation des marchés publics.

Réduction du Loyer de Solidarité (RLS) : **une nouvelle mesure qui peut vous concerner**

La loi de finances 2018, voulue par le gouvernement, a introduit une réforme importante impactant le logement social. Pour compenser la baisse de l'APL introduite par cette réforme, un nouveau dispositif a été créé : la Réduction du loyer de solidarité (RLS).

Que faut-il faire pour en bénéficier ? Vous n'avez aucune démarche à faire ! Si vous êtes bénéficiaire de l'APL et que vos ressources mensuelles sont inférieures à

un plafond fixé par la loi, vous constaterez sur votre quittance une baisse conjointe du montant de votre APL et du montant de votre loyer. Ceci permet de maintenir votre reste à payer à un niveau équivalent.

Ce dispositif est entré en vigueur en février 2018. Pour des questions de mise en œuvre technique, il n'a pris effet qu'au mois récemment, avec une régularisation pour les mois de février, mars, avril et mai sur la quittance de juin.

La mise en place de la RLS induit une baisse importante des recettes des bailleurs sociaux qui sont contraints de limiter leurs investissements (moins de constructions de logements, moins de réhabilitations...). ■

Un contrat de robinetterie pour **vous faciliter la vie**



Une part importante des réclamations techniques enregistrées par les services concerne les installations de plomberie.

Hauts-de-Seine Habitat a signé en mai dernier avec les associations représentatives des locataires un important accord collectif portant sur l'entretien des équipements de robinetterie dans les logements gérés par l'Office. L'objectif de cet accord est de vous faciliter la vie en assurant à votre place l'entretien de votre robinetterie.

pratiques sont trop souvent élevés et un mauvais entretien peut vous coûter très cher.

Entretien et réparation à votre place tous les équipements

Désormais, pour une somme forfaitaire maximum de 3,20€ par mois facturée sur votre quittance, vous pourrez faire appel, autant de fois que nécessaire, à un prestataire mandaté par l'Office pour entretenir et réparer à votre place tous les équipements concernés.

“
Si vous êtes favorable à la mise en place de cet accord, vous n'avez donc rien à faire.”

Cet accord sera mis en œuvre dès 2019, à condition qu'il n'ait pas été rejeté par écrit par plus de 50% des locataires concernés et sous réserve de l'attribution du marché à une entreprise.

À partir de 2019, tous les logements seront visités une fois par an et les installations entretenues.

Si vous êtes favorable à la mise en place de cet accord, vous n'avez donc rien à faire. ■

À savoir !

Avec ce contrat d'entretien, une révision systématique des installations sera réalisée à chaque départ de locataire. Vous pouvez donc quitter votre logement en toute sérénité.

Mutation de logement : **comment ça marche ?**

Des modifications interviennent dans votre vie : une naissance, un mariage, le départ d'un enfant, un décès, vos ressources s'améliorent ou au contraire elles diminuent ? L'Office peut vous accompagner dans ces changements et vous proposer un parcours résidentiel adapté. En 2017, 370 mutations ont été réalisées.

01

Qu'est-ce qu'une demande de mutation ?

C'est le souhait pour un locataire de changer de logement pour un autre plus adapté à sa situation. Pour y prétendre, vous devez créer une nouvelle demande de logement social, respecter les conditions d'attribution (plafonds de ressources, composition familiale) et, bien sûr, être à jour de votre loyer.



02

Comment créer votre demande ? 2 options :

- Rendez-vous sur www.demande-logement-social.gouv.fr pour créer votre demande. Un numéro unique régional vous sera attribué.
- Complétez le formulaire CERFA n°14069*02. Celui-ci est disponible en direction de proximité, au siège, en mairie ou sur Internet. À déposer à votre direction de proximité ou à retourner par courrier, accompagné d'une copie de votre pièce d'identité, à : Hauts-de-Seine Habitat - Direction du logement 45 rue Paul Vaillant Couturier 92800 Levallois-Perret.



03

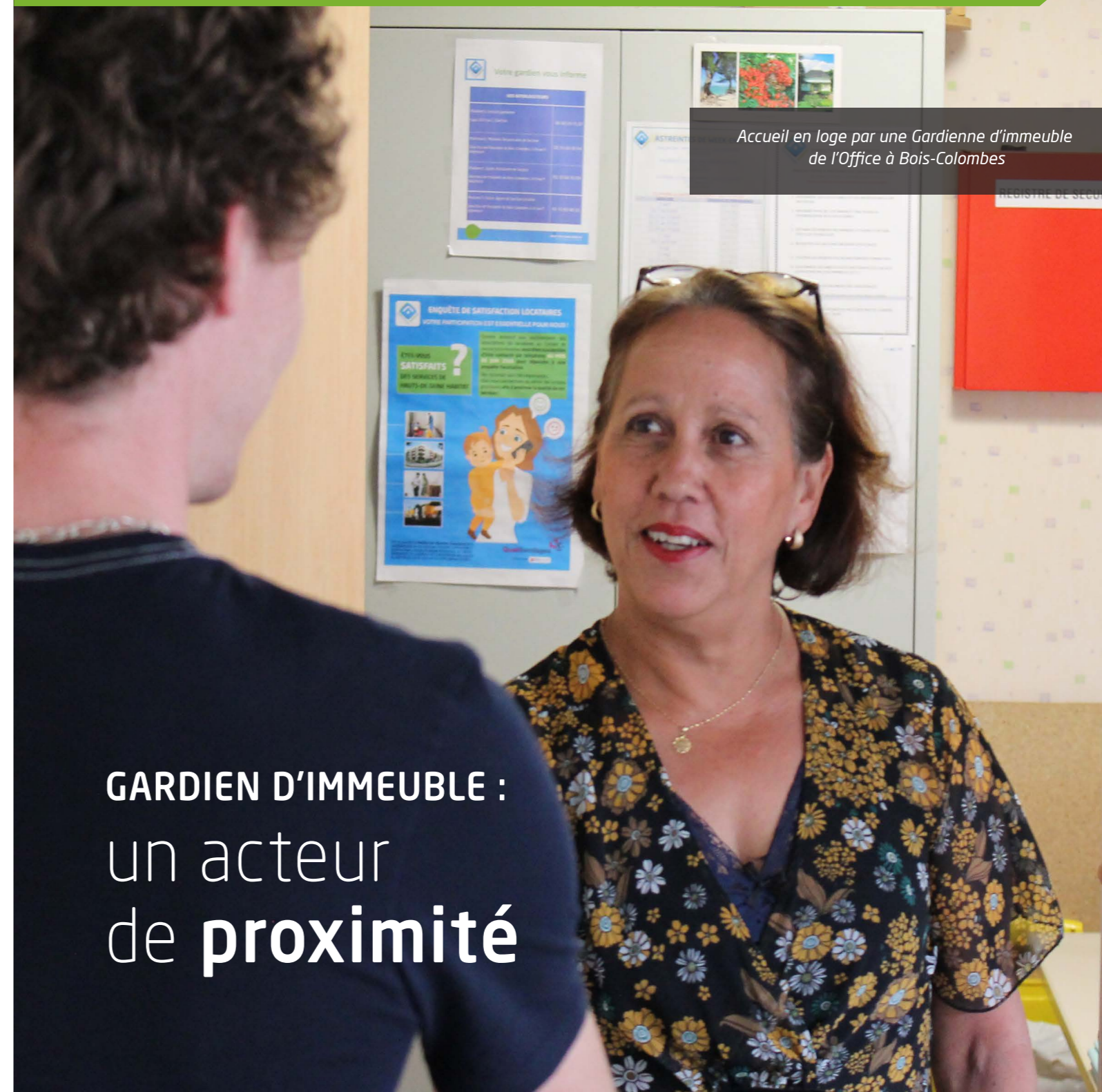
L'étude de la demande :

Les logements sont attribués en fonction de l'offre de logements disponibles, de vos ressources et de votre composition familiale. Les délais d'attente peuvent varier en fonction de la typologie du logement et/ou des villes souhaitées. Ils sont particulièrement longs pour les logements de grande taille (T4 et plus). Dès qu'un logement est susceptible de vous convenir, l'Office étudiera votre dossier en commission d'attribution des logements.



Votre demande est valable 1 an

Il faudra la renouveler chaque année à la date d'anniversaire. Une notification par SMS ou e-mail vous avertira de l'arrivée à échéance de votre demande.

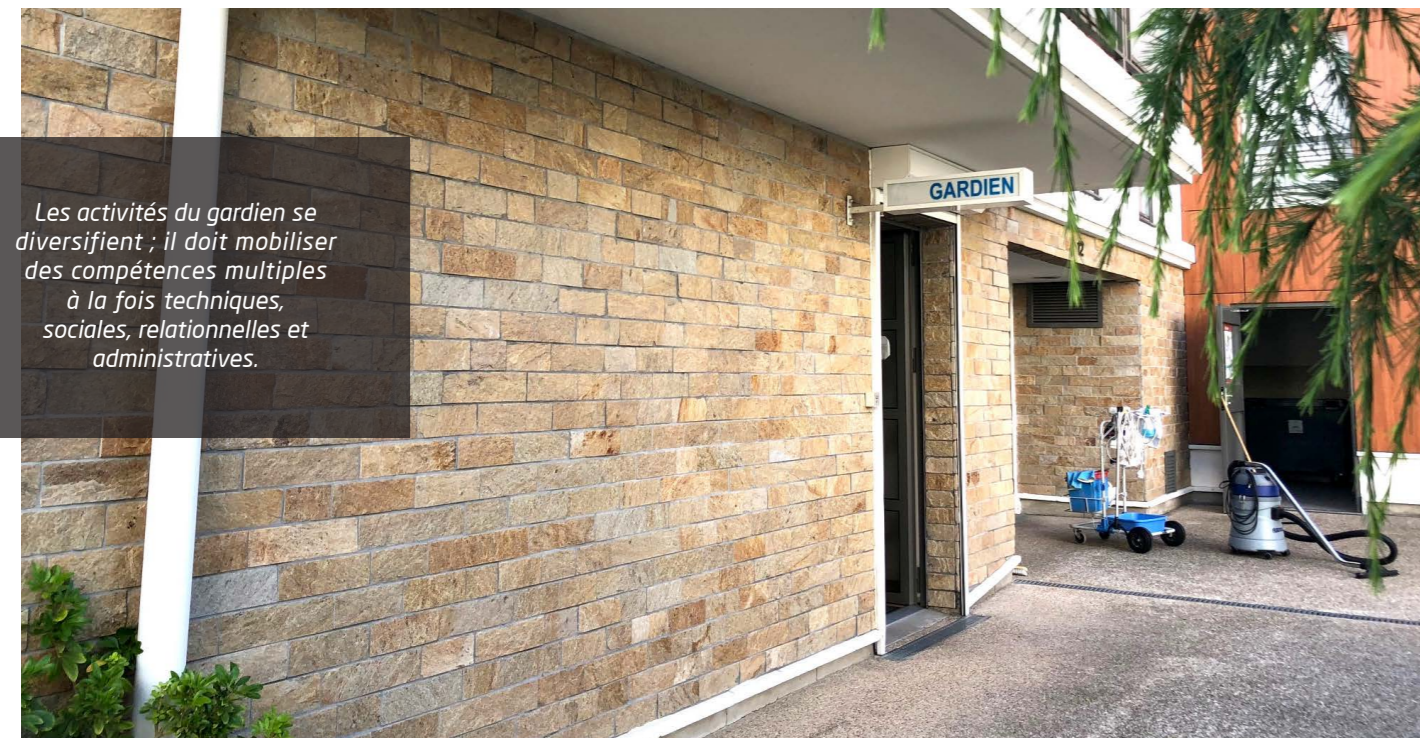


Accueil en loge par une Gardienne d'immeuble de l'Office à Bois-Colombes

GARDIEN D'IMMEUBLE : un acteur de **proximité**

C'est sûr, c'est une personne que vous connaissez. Vous la rencontrez, presque tous les jours, dans votre hall d'entrée, dans les escaliers ou encore dans votre ascenseur. Elle est votre interlocutrice privilégiée, représentante de l'Office près de chez vous. Elle connaît votre quartier, votre immeuble, vos voisins et il vous arrive même d'échanger quelques mots ensemble... Cette personne, c'est votre gardien(ne) d'immeuble.

Le gardien : une profession à votre service



Les activités du gardien se diversifient ; il doit mobiliser des compétences multiples à la fois techniques, sociales, relationnelles et administratives.

Premier interlocuteur des locataires auprès de l'Office, le gardien de Hauts-de-Seine Habitat contribue par ses actions quotidiennes à la qualité de service sur le terrain. Il assure une mission de proximité au cœur de la vie d'un immeuble.

Le recueil, la remontée et le traitement des réclamations des locataires constituent l'une des activités principales du gardien avec la surveillance du bon fonctionnement des équipements du patrimoine dans un souci de sécurité des biens et des personnes. L'attente des locataires porte également sur la tenue de la propreté des immeubles en lien avec le personnel d'entretien.

De plus en plus, les activités du gardien se diversifient ; il doit mobiliser des compétences multiples à la fois techniques, sociales, relationnelles et administratives, dans des situations complexes qui exigent une capacité à prendre des initiatives. ■



250
gardiens
engagés sur le terrain
au plus près des locataires

221
loges
pour accueillir et échanger
avec les locataires

9
directions de proximité
et 3 antennes engagées dans
la qualité de service

UN GROUPE DE TRAVAIL POUR REDÉFINIR LE MÉTIER DE GARDIEN

En début d'année 2017, un groupe composé notamment de 10 gardiens volontaires s'est constitué afin de redéfinir le mode d'emploi de ce métier, d'en préciser les missions, le périmètre d'action et les perspectives d'avenir. L'objectif : harmoniser et valoriser l'action des 250 gardiens de Hauts-de-Seine Habitat.



Une profession en évolution constante pour répondre à vos besoins

Le métier de gardien est un métier de savoir-être et de savoir-faire qui évolue fortement. C'est la raison pour laquelle Hauts-de-Seine Habitat a déterminé 3 profils de gardien, comprenant un socle commun propre au métier. Ces profils sont proposés en fonction des besoins spécifiques des immeubles.

Par ailleurs, certains gardiens voient leur champ d'intervention élargi : réalisation de commandes aux entreprises, chiffrage des états des lieux sortants, suivi des travaux d'entretien, gestion budgétaire...

Ce choix de l'Office repose sur les orientations préconisées par un groupe de travail composé de gardiens d'immeuble pour revaloriser le métier, tout en l'inscrivant dans une véritable chaîne de services qui se joue au plus près des locataires. L'objectif de cette solution est aussi de faire monter en compétences la fonction de gardien, notamment par la formation, tout en facilitant la réactivité dans les réponses à apporter aux locataires.

Permettre aux gardiens d'engager des dépenses

Dans ce même sens, un projet expérimental est en cours et permet à quelques gardiens de Hauts-de-Seine Habitat d'engager des dépenses, dans la limite de certains seuils, sur les prestations d'entretien courant, avec le soutien et l'accompagnement de leurs responsables de secteur. Cette nouvelle mission sera étendue, à terme, à tous les gardiens. Le but est là encore de réduire au mieux les délais de traitement des demandes et d'améliorer la satisfaction des locataires. ■



Faire monter en compétences la fonction gardien [...] tout en facilitant la réactivité dans les réponses à apporter aux locataires. "



Réunion des gardiens de la Direction de proximité de Suresnes de l'Office

Questions à...



Régis MARTIN,
Gardien d'immeuble
à Châtenay-Malabry

« Qui peut mieux parler d'un métier que celui qui l'exerce ? »

Que pensez-vous de la démarche engagée par l'Office pour votre métier ?

Régis MARTIN : « La participation de plusieurs gardiens à un groupe de travail sur l'évolution du métier est pour moi une très bonne chose. Qui peut mieux parler d'un métier que celui qui l'exerce ? Les idées suggérées par ce groupe auquel j'ai participé permettent une meilleure reconnaissance de cette fonction et, surtout, d'améliorer la qualité de service rendu à nos locataires. »

Pouvez-vous préciser vos propos ?

R.M. : « La possibilité accordée à certains gardiens de passer des commandes auprès d'entreprises est une façon complémentaire de limiter les intermédiaires et donc les délais de traitements des demandes. L'indice de satisfaction des locataires ne peut que s'améliorer. »

BOURG-LA-REINE

Réhabilitation énergétique : **embellissement et confort thermique assurés**



Perspective du projet de réhabilitation énergétique du 12/14 place de la gare

© LAIR & ROYNETTE Architectes

Hauts-de-Seine Habitat s'apprête à livrer la réhabilitation énergétique de la résidence du 12/14 place de la gare, située à Bourg-la-Reine. L'ambition du projet est d'offrir aux locataires un meilleur confort thermique tout en favorisant les économies d'énergie.

Ce sont 120 logements de cette résidence, à proximité de la gare de Bourg-la-Reine, qui bénéficient d'un important chantier d'isolation par l'extérieur des façades. Cette intervention est complétée par un ravalement avec revêtement décoratif et de mise en peinture des ouvrages métalliques.

Ce projet doit participer à la maîtrise des consommations énergétiques des deux bâtiments qui composent la résidence, grâce à la pose d'un isolant en façades. La baisse de la consommation en électricité permettra une baisse des charges locatives et un meilleur confort thermique été comme hiver.

Les choix engagés pour cette réhabilitation sont guidés également par le souci d'offrir une résidence plus esthétique et parfaitement intégrée à son environnement proche. ■



La visite du témoin de façade en début d'année, en présence de l'amicale et des locataires, a permis de faire évoluer ce projet au profit des habitants."

Éric LE PICHON,

Technicien de l'Office en charge du projet

en bref

Fontenay-aux-Roses : construction de 40 logements sociaux

En collaboration avec la ville, Hauts-de-Seine Habitat porte un projet de construction de 40 logements locatifs sociaux au 26 rue Potiers. La ligne architecturale et paysagère propose un bâtiment collectif et des logements intermédiaires sous forme de maisons dans un environnement arboré. Cette opération s'inscrit dans un projet plus large de renouvellement urbain du quartier des Paradis comprenant 833 logements, propriété de l'Office.

MARNES-LA-COQUETTE

Livraison d'un bel ensemble immobilier à **double vocation sociale**



Cet ensemble dit du « Parc du Stade de la Marche » est idéalement situé dans un beau cadre de verdure au bord d'un étang.

© Agence Magendie Architectes

Après deux années de chantier, Hauts-de-Seine Habitat achève au cours de ce semestre la livraison de l'ensemble immobilier dont un foyer d'accueil médicalisé à Marnes-la-Coquette.

C'est une première ! Cet ensemble dit du « Parc du Stade de la Marche », situé dans un beau cadre de verdure au bord d'un étang, concrétise le premier partenariat de Hauts-de-Seine Habitat avec la ville de Marnes-la-Coquette. Avec cet ensemble, l'Office répond au double objectif du département de favoriser la construction dans les communes ayant

un faible taux de logements sociaux (+9% à Marnes-la-Coquette) et de combler le déficit de structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap (+26% dans le département).

Cette réalisation reflète également la réussite du partenariat engagé par les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines aux côtés de l'Office.

Améliorer les conditions d'accueil des résidents et de leurs familles

Outre les 25 logements destinés à loger des familles aux revenus modestes, la mise en service du foyer médicalisé de 35 chambres d'hébergement permet d'améliorer les conditions d'accueil des résidents en situation de handicap, dans un site réuni. En effet, l'établissement

initial était divisé en deux sites à La Celle-Saint-Cloud et à Guyancourt dans les Yvelines. Ce nouveau foyer permet aux résidents de vivre à proximité de leur lieu de travail et dans un environnement de qualité. ■

L'association Cap'devant

La gestion du foyer d'hébergement est confiée à Cap'devant. Cette association a été partie prenante du projet de sa conception à sa livraison, en prenant en compte les contraintes de mobilité professionnelles, familiales et d'accès aux soins.

en bref

Boulogne-Billancourt : modernisation du système d'accès interphonie de 84 halls

D'ici la fin d'année, un chantier de modernisation du système d'accès avec interphonie va être déployé au profit de près de 1300 logements, soit 84 halls d'entrée concernés. Une large majorité de ces travaux concerne les bâtiments situés aux squares de l'Avre et des Moulineaux. Une information sera communiquée aux locataires en amont de cette intervention qui vient compléter les travaux de renforcement du dispositif de vidéo-surveillance.

SURESNES

Une réhabilitation pour des logements plus économiques

La réhabilitation des 90 logements de la résidence des Moulineaux à Suresnes est entrée dans sa phase de concrétisation. Le programme de travaux soumis à la concertation avec les locataires permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants, tout en renforçant l'efficacité énergétique de leur résidence.



Réduire la consommation énergétique et offrir un confort thermique appréciable été comme hiver

À la suite de la fusion avec l'office municipal de Suresnes le 1^{er} janvier 2017, Hauts-de-Seine Habitat a repris le pilotage de ce projet de réhabilitation situé rue Georges Appay et avenue de la République. Depuis, une série de diagnostics complémentaires a été réalisée pour une meilleure prise en compte des problématiques techniques. Les conclusions des études permettent aujourd'hui de proposer aux locataires un programme de travaux complet et ambitieux pour un meilleur cadre de vie.

Parmi les travaux proposés et qui sont soumis à la concertation avec les locataires, certaines interventions

devront favoriser l'efficacité énergétique des deux bâtiments de cette résidence : isolation thermique des façades et des toitures, remplacement des fenêtres, installation d'éclairage LED, suppression des ballons d'eau électriques et passage en eau chaude sanitaire collective...

Logements, parties communes, façades... Toutes ces interventions ont pour but de réduire la consommation énergétique et d'offrir un confort thermique appréciable été comme hiver. Les espaces extérieurs ne sont pas en reste : résidentialisation et végétalisation, installation d'un nouveau mobilier urbain et amélioration de l'éclairage.

Création de loggias

Autre bénéfice du projet, la création de loggias pour l'ensemble des logements offrira aux locataires un espace de vie supplémentaire et ouvert sur l'extérieur.

Construite en 1971 et après une première réhabilitation dans les années 90, les travaux devront gommer le vieillissement naturel de ses composants et lui donner une nouvelle jeunesse. ■

Des travaux d'économies d'énergie

- Isolation des façades et des toitures terrasses
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Mise aux normes des installations électriques
- Mise en place d'éclairage LED
- Suppression des ballons d'eau électriques

en bref

Rueil-Malmaison : inauguration de la 9^{ème} Direction de proximité de l'Office

Le 3 mai dernier, Hauts-de-Seine Habitat a inauguré sa 9^{ème} Direction de Proximité située à Rueil-Malmaison. Cette nouvelle direction participe au renforcement de la proximité auprès des élus, des locataires et des partenaires. Situés au 4 boulevard Edmond Rostand, ses locaux ont été entièrement reménagés pour accueillir les locataires de Garches, Rueil-Malmaison, Chatou, Saint-Cloud et Vaucresson depuis le 1^{er} janvier 2018.

BOIS-COLOMBES

Lancement commercial de 30 appartements en accession sociale à la propriété



Une double orientation très qualitative, ici, à l'ouest, côté square.

Façade avant

Hauts-de-Seine Habitat se félicite du lancement de la commercialisation d'un superbe ensemble immobilier de 30 appartements idéalement situés en plein cœur de ville de Bois-Colombes.

Du 2 au 4 pièces, en accession sociale à la propriété avec 54 parkings au sous-sol et 3 commerces au rez-de-chaussée, ce projet de construction, signé Seyler & Lucan Architectes, profite d'une situation exceptionnelle en centre-ville.

Il bénéficie d'une proximité immédiate de toutes les commodités et de la gare de Bois-Colombes, à moins de 300 mètres, desservant la gare de Paris Saint-Lazare en moins de 10 minutes.

Un site de verdure unique

Une double orientation très qualitative, à l'est, sur la place principale de la ville, et, à l'ouest, sur le square du Maréchal de Lattre de Tassigny, permet de placer, côté square, les cuisines, les séjours et de grandes loggias, pour profiter au mieux de l'agrément de l'exposition et de ce site de verdure unique.

Les 30 futurs appartements seront répartis sur 4 à 5 niveaux, afin de respecter un état d'esprit intimiste pour ce bâtiment moderne, parfaitement inscrit dans la continuité du style architectural existant, initié au

début du XX^{ème} siècle. Entre les choix de matériaux, les expositions traversantes et la rythmique des façades, tout est réuni pour concevoir un caractère contemporain et urbain où il fait bon vivre. ■

L'accession sociale à la propriété ?

L'accession sociale à la propriété permet à des ménages résidant en location de devenir propriétaire d'un appartement neuf à des prix abordables. L'avantage ? Vous pouvez bénéficier de prêts à taux avantageux, si vos revenus ne dépassent pas un certain plafond. En cas de difficultés après l'achat, vous bénéficiez, sous certaines conditions, de garanties : relogement, rachat du bien...

en bref

Bois-Colombes : implantation de ruches à la résidence sénior Chénier

Au mois d'avril, l'Office a inauguré plusieurs ruches dans les jardins de cette résidence en présence des résidents, du maire de Bois-Colombes et du président de l'association apicole de la ville. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre Hauts-de-Seine Habitat, l'association ABC et la ville de Bois-Colombes. Outre l'enjeu écologique, cette installation permet d'ouvrir la résidence aux écoles et aux centres de loisir pour favoriser les échanges, notamment intergénérationnels.



Pour tout renseignement :

- affaires_foncieres@hds habitat.fr
- www.hautsdeseinehabitat.fr



Ateliers d'artistes : cité-jardins de Payret-Dortail à Vanves

Cité-jardins de Suresnes, la plus remarquable cité-jardins de la région parisienne

CITÉS-JARDINS DE SURESNES ET DE VANVES

Label patrimoine d'intérêt régional

La région Île-de-France vient d'attribuer le label Patrimoine d'intérêt régional aux cités-jardins de Suresnes et Payret-Dortail à Vanves. Ce label est le fruit d'une démarche engagée pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine remarquable du début du XX^{ème} siècle.

Ensemble harmonieux de logements sociaux collectifs et/ou individuels bénéficiant d'aménagements paysagers et d'équipements publics. C'est sur ce concept du début du XX^{ème} siècle qu'ont été fondées les cités-jardins de Suresnes et Payret-Dortail à Vanves, aujourd'hui, labellisées Patrimoine d'intérêt régional.

L'attribution du label vise la préservation de ce patrimoine non classé et non-inscrit

aux Monuments historiques. Il contribue à la reconnaissance de leur importance et à la sensibilisation des habitants sur leur valeur. Il offre également la possibilité à l'Office de bénéficier d'aides régionales pour le financement de travaux de restauration et d'actions de valorisation auprès des habitants.

Ces deux patrimoines remarquables de l'Office font partie de l'héritage de l'office HBM de la Seine fondé par Henri Sellier, maire de Suresnes de 1919 à 1941. Ils sont les témoins de la richesse architecturale et du rôle majeur du logement social dans le département des Hauts-de-Seine.

Printemps des cités-jardins

Chaque année et à l'arrivée des beaux jours, l'association régionale des cités-jardins organise une manifestation pour les habitants et les visiteurs : le Printemps des cités-jardins. Pour l'édition 2018, une balade bucolique au cœur de la cité-jardins de Suresnes a été mise en place, au mois de mai, en partenariat notamment avec l'Office et

le Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes. Cette visite s'est achevée par une dégustation conviviale de produits locaux suresnois (vin, miel...). ■

L'association régionale des cités-jardins

L'association est née, en octobre 2015, de la volonté d'un réseau de partenaires historiques engagés dans la promotion, la préservation et la valorisation des cités-jardins de la région. Elle est l'aboutissement d'une démarche collective, lancée en 2009 par Plaine Commune et les villes de Stains et de Suresnes, autour de ce patrimoine exceptionnel et commun à plusieurs villes et territoires de la région.



Bon appétit !

La **bonne recette** de Nicolas B.
Locataire à Rueil-Malmaison

Salade de fruits frais

On ne vous raconte pas de salade !

- Temps de préparation : 10 min
- Temps au frais : 1 heure
- Difficulté : facile
- Coût : raisonnable

Ingrédients pour la salade : 1 nectarine blanche, 1 nectarine jaune, 1 banane, 1 pomme, 2 prunes rouges, 2 prunes jaunes, 3 abricots, 1 barquette de framboises (125 g), 1 mangue et quelques brindilles de groseilles.

Ingrédients pour le sirop : 400 ml d'eau, 150 g de sucre, le zeste et le jus d'une orange et d'un citron, 4 badianes (anis étoilé), 2 bâtons de vanille fendus en 2, 1 bâton de cannelle et 3 gousses de cardamome

Préparation du sirop : portez à ébullition l'eau et le sucre. Ajoutez tous les autres ingrédients et laissez frémir à feu doux pendant une dizaine de minutes.

Préparation de la salade : pelez et découpez les fruits en morceaux et mettez-les dans un grand saladier. Une fois les 10 minutes écoulées, laissez tiédir le sirop et versez-le sur les fruits. Mettez le tout au réfrigérateur pendant au minimum 1 heure (plus vous la laisserez au frais, meilleure sera votre salade de fruits frais !). Votre salade de fruits est prête.

Accompagnez votre salade de quelques tuiles, «langues de chat», madeleines... **hummm !**

une idée à partager ?

Une recette de cuisine, une astuce déco ou brico, un bon plan à partager, une idée de service ...
Faites comme Nicolas et transmettez nous vos idées :

Hauts-de-Seine Habitat - Service Communication
45 rue Paul Vaillant-Couturier - 92300 Levallois-Perret
ou par mail : redaction.magazine@hdshabitat.fr



La photo mystère !

Sauriez-vous identifier ce bâtiment dans ce numéro ?



Indice : il s'agit d'un projet de construction en accession sociale à la propriété

Réponse photo mystère :

Du 2 au 4 pièces, en accession sociale à la propriété avec 54 parkings au sous-sol et 3 commerces au rez-de-chaussée, ce projet de construction profite d'une situation exceptionnelle en centre-ville de Bois-Colombes. Ce beau projet est signé Seyler & Lucan - Architectes

Élections de vos représentants
au Conseil d'administration de Hauts-de-Seine Habitat
JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018

**JE VIS ICI,
JE VOTE!**



**Choisir vos représentants, c'est choisir ceux qui pendant
4 ans seront associés aux décisions pour améliorer
votre logement, votre immeuble et votre quartier**

Vote uniquement par correspondance

Date limite de dépôt des candidatures : 31/10/2018 à 16H00

Informations des locataires sur la tenue des élections et le calendrier de leur déroulement au plus tard le 12 octobre



Hauts-de-Seine Habitat - OPH
45 rue Paul-Vaillant Couturier - 92300 Levallois-Perret
Tél. : 01.47.57.31.77 - www.hautsdeSeinehabitat.fr